

## FORMATION – REPERAGE ET PREVENTION DES RISQUES DE FRAGILITE EN EHPAD

La fragilité constitue aujourd'hui un enjeu majeur en EHPAD.

Elle ne se confond ni avec la dépendance installée ni avec la simple accumulation de pathologies : il s'agit d'un syndrome clinique évolutif, caractérisé par une diminution des réserves physiologiques et une vulnérabilité accrue aux facteurs de stress.

Non repérée précocement, elle expose à des événements indésirables fréquents en institution : chutes, dénutrition, hospitalisations répétées, perte accélérée d'autonomie, altération cognitive et isolement social.

Cette formation propose une approche fondée sur les modèles gériatriques validés et orientée vers l'action.

Elle vise à structurer une démarche pluridisciplinaire intégrée au projet personnalisé et à la dynamique qualité de l'établissement en permettant de passer d'une gestion tardive des complications à une démarche proactive, coordonnée et mesurable, au service de la qualité de vie des résidents et de la sécurisation des pratiques professionnelles.

**Public cible :** Professionnels en ESSMS

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 2 jours – 14 heures (modulable)

**Objectifs pédagogiques :**

- **Définir** la fragilité selon les modèles gériatriques validés
- **Distinguer** fragilité, dépendance et polyopathie afin d'éviter les confusions cliniques
- **Identifier** les facteurs de risque individuels et institutionnels favorisant l'aggravation de la fragilité en EHPAD
- **Utiliser** des outils de repérage validés (MNA, SEGA, vitesse de marche, force de préhension...)
- **Analyser** une situation clinique complexe et proposer des axes de prévention adaptés

**Objectifs opérationnels :**

- **Mettre** en place un repérage systématique de la fragilité lors de l'admission et des réévaluations périodiques
- **Intégrer** les résultats du repérage dans le projet personnalisé avec des actions concrètes et traçables
- **Déployer** des actions de prévention multidimensionnelles (activité physique, nutrition, prévention iatrogénique, stimulation cognitive)
- **Formaliser** une coordination pluridisciplinaire autour des résidents identifiés comme fragiles
- **Définir** des indicateurs de suivi mesurables (taux de chutes, évolution pondérale, hospitalisations, autonomie fonctionnelle)

**Modalités et délais d'accès :**

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



- Recueil des attentes et besoins des participants en amont de la formation
- Test de positionnement en amont de la formation
- Un délai minimum et incompressible de 3 semaines entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

#### Méthodes utilisées :

- Formation en présentiel (dans vos locaux)
- Groupe de 15 apprenants maximum
- Tables, chaises, vidéoprojecteur, paperboard, supports visuels
- Alternance de théorie, questionnement didactique
- Étude de cas, échanges d'expériences, mises en situation, ateliers pratiques et exercice intersession pour application des savoirs acquis
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement sera réalisé tout au long de la formation.
- Livret pédagogique stagiaire remis en fin de formation

#### Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, jeux de rôle, études de cas, mise en situation professionnelle...)
- Evaluation de fin de formation

#### Inscription :

Pour toute demande, veuillez nous contacter :

- [06/84 17 53 45](tel:0684175345)
- [contact@ns-conseil-formation.com](mailto:contact@ns-conseil-formation.com)

#### Accessibilité :

- Référent handicap **NS CONSEIL & FORMATION**
- Partenaire handicap (AGEFIPH)
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant
- [Merci de préciser vos besoins dès le premier contact](#)

#### Prix (coût pédagogique) :

- 2 500 € - TVA non applicable - (hors frais de déplacement)
- Éligible aux financements publics

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## Programme général - REPERAGE ET PREVENTION DES RISQUES DE FRAGILITE EN EHPAD

### COMPRENDRE LA FRAGILITE EN EHPAD

- Définition clinique du syndrome de fragilité
- Distinction fragilité / dépendance / polypathologie
- Modèles gériatriques de référence (dont le modèle phénotypique de Linda FRIED)
- Enjeux institutionnels et organisationnels

### REPERER PRECOCEMENT LES SITUATIONS A RISQUE

- Identification des signes d'alerte
- Utilisation d'outils validés (SEGA, MNA, vitesse de marche, force de préhension)
- Analyse clinique multidimensionnelle
- Hiérarchisation des priorités d'intervention

### METTRE EN ŒUVRE UNE PREVENTION MULTIDIENSIONNELLE

- Prévention physique et fonctionnelle
- Prévention nutritionnelle
- Prévention iatrogénique
- Prévention cognitive, psychique et sociale
- Adaptation des actions au profil du résident

### ORGANISER ET PILOTER LA DEMARCHE EN ETABLISSEMENT

- Intégration dans le projet personnalisé
- Coordination pluridisciplinaire
- Traçabilité et réévaluation
- Définition d'indicateurs de suivi

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## Programme détaillé - REPERAGE ET PREVENTION DES RISQUES DE FRAGILITE EN EHPAD

### JOURNEE 1 :

#### COMPRENDRE ET REPERER LA FRAGILITE

**MATINEE : COMPRENDRE LA FRAGILITE : FONDEMENTS CLINIQUES ET ENJEUX INSTITUTIONNELS - DUREE : 3H30**

*Objectif : Structurer le raisonnement clinique autour du syndrome de fragilité et identifier ses enjeux spécifiques en institution*

#### **Chapitre 1 : Définition et modèles conceptuels**

Syndrome de fragilité : critères et caractéristiques

Modèle phénotypique de Linda FRIED

Modèle cumulatif des déficits (ROCKWOOD)

Distinction : fragilité / dépendance / handicap / polyopathie

#### **Chapitre 2 : Physiopathologie simplifiée**

Diminution des réserves physiologiques

Sarcopénie

Inflammation chronique de bas grade

Vulnérabilité aux stress aigus

#### **Chapitre 3 : Données épidémiologiques en EHPAD**

Prévalence élevée des situations de fragilité avancée

Risques associés : chutes, hospitalisations, déclin fonctionnel

#### **Chapitre 4 : Enjeux institutionnels**

Impact organisationnel

Coût humain et médico-économique

Lien avec démarche qualité et évaluation HAS

- **Évaluation de la séquence : discussion critique sur les pratiques existantes + analyse de situations réelles**

**APRES- MIDI : REPERAGE PRECOCE : OUTILS VALIDES ET RAISONNEMENT CLINIQUE - DUREE : 3H30**

*Objectif : Mettre en œuvre un repérage structuré et interpréter les résultats pour orienter l'action*

#### **Chapitre 1 : Repérage clinique quotidien**

Signes d'alerte : perte de poids, fatigabilité, ralentissement

Modification du comportement ou de l'humeur

Chutes répétées

Isolement social

#### **Chapitre 2 : Outils validés en pratique**

SEGA

Mini Nutritional Assessment (MNA)

Test de vitesse de marche

Force de préhension

Repérage des troubles thymiques

#### **Chapitre 3 : Interprétation des résultats**

Fragilité précoce vs avancée

Identification des facteurs modifiables

Hiérarchisation des priorités

- **Évaluation de la séquence : étude de cas complexe + travail en sous-groupes**

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



## Programme détaillé - REPERAGE ET PREVENTION DES RISQUES DE FRAGILITE EN EHPAD

### JOURNEE 2 :

#### PREVENIR ET ORGANISER L'ACTION COLLECTIVE

**MATINEE : PREVENTION MULTIDIMENSIONNELLE DE LA FRAGILITE - DUREE : 3H30**

*Objectif : Construire des interventions ciblées et adaptées aux profils des résidents fragiles*

#### **Chapitre 1 : Prévention physique et fonctionnelle**

Activité Physique Adaptée (APA), travail de l'équilibre et de la force

Lutte contre la sédentarité institutionnelle

Prévention des chutes

#### **Chapitre 2 : Prévention nutritionnelle**

Dépistage et suivi de la dénutrition

Enrichissement alimentaire

Surveillance pondérale structurée

#### **Chapitre 3 : Prévention iatrogénique**

Polymédication, surveillance des effets secondaires

Réévaluation régulière des prescriptions

#### **Chapitre 4 : Prévention cognitive et psychique**

Repérage de la dépression

Stimulation cognitive

Maintien du lien social

- **Évaluation de la séquence : évaluation formative par élaboration d'un plan de prévention individualisé + analyse de protocoles existants**

**APRES-MIDI : INTEGRATION INSTITUTIONNELLE ET PILOTAGE DE LA DEMARCHE - DUREE : 3H30**

*Objectif : Formaliser une démarche coordonnée, traçable et mesurable*

#### **Chapitre 1 : Intégration dans le projet personnalisé**

Inscription des objectifs de prévention

Traçabilité dans le dossier de soins

Réévaluation périodique

#### **Chapitre 2 : Organisation pluridisciplinaire**

Rôle du médecin coordonnateur

Coordination IDE / AS / rééducateurs / animation

Réunions de synthèse

#### **Chapitre 3 : Indicateurs de suivi**

Taux de chutes

Évolution pondérale

Hospitalisations non programmées

Maintien de l'autonomie fonctionnelle

#### **Chapitre 4 : Construction d'un plan institutionnel**

Définition des responsabilités

Calendrier de mise en œuvre

Modalités d'évaluation

- **Évaluation de la séquence : évaluation formative par projection (vérifier l'appropriation des outils et la transférabilité dans les pratiques professionnelles)**

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## ACCESSIBILITE NUMERIQUE

**En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de NS CONSEIL & FORMATION en matière d'accessibilité numérique.**

### RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, NS CONSEIL & FORMATION a nommé un responsable de l'accessibilité numérique (Nathalie SCHMITT).

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

### ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de NS CONSEIL & FORMATION, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années.

Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation par des dispositifs en présentiel.

### GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils.

Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV) & CONDITIONS PARTICULIERES

*Document mis à jour le 18/11/2025*

### **NS CONSEIL & FORMATION**

SASU au capital de 1 000 € – RCS Versailles 933 133 787

Siège social : 16 rue de Versailles, 78790 SEPTEUIL

NDA : 11788705278 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

### **Article 1 – Objet et champ d'application**

La société **NS CONSEIL & FORMATION** est un organisme de formation professionnelle, d'audit et de conseil à destination des professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social en intra entreprise.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **NS CONSEIL & FORMATION** (ci-après « l'Organisme ») et tout client professionnel (ci-après « le Client ») dans le cadre de la réalisation :

- d'actions de formation professionnelle continue ;
- de prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement.

Toute commande de prestation implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

**NS CONSEIL & FORMATION** se réserve la possibilité de modifier les CGV à tout moment et sans notifications préalables, les CGV applicables au Client étant celles en vigueur à la date du Contrat.

### **Article 2 – Documents contractuels**

La relation contractuelle est formalisée par les documents suivants, par ordre de priorité décroissant :

- la convention ou le contrat de formation (le cas échéant) ;
- les conditions particulières ;
- le devis accepté ;
- les présentes CGV.

Le Contrat prend effet au jour de la signature du Contrat pour la durée nécessaire à la fourniture des Prestations, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par **NS CONSEIL & FORMATION**.

### **Article 3 – Devis et commande**

Toute prestation donne lieu à l'émission d'un devis précisant la nature, la durée, le prix et les modalités d'exécution de la prestation.

#### **MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La commande est réputée ferme et définitive à réception du devis signé, daté et revêtu de la mention « Bon pour accord ».

Toutes demandes de prestations complémentaires non prévues auxdites Conditions Particulières pourront faire l'objet d'une offre complémentaire de l'Organisme de formation, laquelle sera soumise aux présentes CGV, sauf disposition particulière entre les Parties.

---

#### Article 4 – Prise en charge partielle ou totale du prix par un intermédiaire

En cas de financement par un OPCO, merci de noter que **NS CONSEIL & FORMATION** n'accepte pas de subrogation (règlement de la formation par l'OPCO directement auprès de l'organisme de formation). L'établissement ne devra pas demander de subrogation au moment du dépôt du dossier de financement, et devra régler l'organisme de formation au moment de la facturation.

Les prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'aucun financement public ou mutualisé, notamment par un OPCO.

---

#### Article 5 – Prix, TVA et modalités de paiement

Les prix des prestations sont exprimés en euros et précisés sur les devis correspondants.

##### 5.1 Prestations de formation professionnelle continue

Les prestations relevant de la formation professionnelle continue, réalisées par **NS CONSEIL & FORMATION** dans le cadre de son activité déclarée, sont exonérées de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) conformément aux dispositions de l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

Les devis et factures relatifs aux actions de formation portent la mention : « Exonération de TVA – article 261-4-4° du CGI ».

##### 5.2 Prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement

Les prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et sont, à ce titre, soumises à la TVA au taux en vigueur.

Les devis et factures correspondants mentionnent distinctement le montant hors taxes, le taux de TVA applicable et le montant toutes taxes comprises.

##### 5.3 Modalités de paiement

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables dans un délai de trente (30) jours à compter de leur date d'émission, sans escompte, par virement bancaire ou chèque.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront exigibles de plein droit, calculées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

---

#### Article 6 – Responsabilité

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

**NS CONSEIL & FORMATION** est tenue à une obligation de moyens.

La responsabilité de l'Organisme ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée aux dommages directs, à l'exclusion de tout dommage indirect. La responsabilité de **NS CONSEIL & FORMATION** ne saurait être engagée pour des dommages indirects tels que perte de chiffre d'affaires, perte de données, préjudice commercial ou atteinte à l'image.

En tout état de cause, la responsabilité financière de l'Organisme est plafonnée au montant total encaissé au titre de la prestation concernée.

---

### Article 7 – Force majeure

**NS CONSEIL & FORMATION** ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence :

- la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique ;
- les grèves ou conflits sociaux externes à **NS CONSEIL & FORMATION** ;
- les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **NS CONSEIL & FORMATION**.

---

### Article 8 - Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des supports, outils, méthodes et livrables produits par **NS CONSEIL & FORMATION** demeurent sa propriété exclusive, sauf stipulation contraire expresse.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation non autorisée est interdite.

---

### Article 9 - Confidentialité et communication

**NS CONSEIL & FORMATION**, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **NS CONSEIL & FORMATION** au Client.

**NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par **NS CONSEIL & FORMATION** comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise **NS CONSEIL & FORMATION** à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

---

### Article 10 - Protection et accès aux informations à caractère personnel

Les parties s'engagent à conserver confidentielles les informations échangées dans le cadre de l'exécution des prestations.

MAJ le 12/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Concernant les actions de formation, le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de **NS CONSEIL & FORMATION**
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : **NS CONSEIL & FORMATION** ou par voie électronique à : **NS CONSEIL & FORMATION**.
- En particulier, **NS CONSEIL & FORMATION** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, **NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

### Article 11 – Réclamations

---

Engagé dans une démarche qualité, **NS CONSEIL & FORMATION** porte un grand intérêt au degré de satisfaction de ses Clients et/ou Bénéficiaires. A ce titre, une évaluation de la satisfaction sera proposée dans le cadre des Prestations effectuées.

**NS CONSEIL & FORMATION** informe le Client qu'il a la possibilité à tout moment de saisir **NS CONSEIL & FORMATION** d'une réclamation par mail, téléphone ou courrier qui engagera alors une enquête interne afin d'identifier les éventuelles pistes d'amélioration. Le Client sera informé des suites données à sa réclamation.

### Article 12 – Litiges

---

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre **NS CONSEIL & FORMATION** et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la présente convention.

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

### Article 13 – Accessibilité aux personnes en situation de handicap

---

**NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à étudier toute demande d'adaptation pédagogique ou organisationnelle afin de permettre l'accès aux formations aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme. Le Client ou le bénéficiaire est invité à signaler toute situation de handicap dès la prise de contact afin d'étudier les modalités d'adaptation ou, le cas échéant, d'orientation vers une structure partenaire.

### Article 14 – Contact

---

Société **NS CONSEIL & FORMATION**

16 rue de Versailles,

MAJ le 12/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

78790 SEPTEUIL

Référent Handicap Formation : Nathalie SCHMITT

Téléphone : 06 84 17 53 45

Email : [contact@ns-contact-formation.fr](mailto:contact@ns-contact-formation.fr)

## CONDITIONS PARTICULIERES – ACTIONS DE FORMATION

Les présentes conditions particulières précisent les modalités spécifiques applicables selon la nature de la prestation commandée.

### Article 1 – Objet de la formation

Chaque action de formation est définie par un programme précisant les objectifs pédagogiques, le contenu, la durée, les modalités pédagogiques et d'évaluation.

### Article 2 – Modalités de réalisation

Les formations peuvent être réalisées en présentiel, distanciel ou format hybride.  
Les supports pédagogiques sont remis sous format papier ou dématérialisé.

### Article 3 – Suivi et évaluation

La participation des stagiaires est attestée par des feuilles d'émargement ou des relevés de connexion.  
Des évaluations des acquis sont mises en œuvre selon les modalités précisées dans le programme.  
Une attestation de fin de formation est remise au commanditaire.

### Article 4 – Annulation et abandon

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation :

- Entre 2 semaines et 1 semaine avant : 50 % du coût est dû ;
- Entre 1 semaine et 48 heures avant : 75 % du coût est dû ;
- Moins de 48 heures avant : 100 % du coût est dû.

Ces sommes ne sont pas imputables sur les financements OPCO.

### Article 5 – Annulation par NS CONSEIL & FORMATION

**NS CONSEIL & FORMATION** se réserve le droit d'annuler une formation notamment en cas d'effectif insuffisant ou de force majeure. Les sommes perçues seront alors remboursées.

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## CONDITIONS PARTICULIERES – ACTIONS DE CONSEIL

### Article 1 – Objet et périmètre

---

Les prestations de conseil sont définies dans le devis accepté et constituent des obligations de moyens.

### Article 2 – Livrables

---

Les livrables sont remis selon les modalités précisées contractuellement.

### Article 3 – Financement

---

Les prestations de conseil ne relèvent pas de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'aucun financement public ou mutualisé, notamment par un OPCO.

### Article 4 – Annulation

---

Toute annulation ou report d'une prestation de conseil donnera lieu à facturation des travaux déjà réalisés.

#### Contact

NS CONSEIL & FORMATION  
16 rue de Versailles  
78790 SEPTEUIL  
[contact@ns-conseil-formation.fr](mailto:contact@ns-conseil-formation.fr)  
06/84 17 53 45

**Tampon, date et signature du Client, précédée de la date et de la mention**

**« Lu et approuvé, bon pour accord »**

**MAJ le 12/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros  
Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)  
Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.